



HAL
open science

Anaphores lexicales en contexte d'hétérogénéité énonciative et effets pragmatiques associés

Marie Veniard

► **To cite this version:**

Marie Veniard. Anaphores lexicales en contexte d'hétérogénéité énonciative et effets pragmatiques associés. Ci-Dit | Discours rapporté, citation et pratiques sémiotiques, Jun 2009, Nice, France. halshs-03658353

HAL Id: halshs-03658353

<https://shs.hal.science/halshs-03658353>

Submitted on 4 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Marie Veniard

Université Paris Descartes, EDA
Marie Veniard est maître de conférences en sciences du langage à l'université Paris Descartes et membre d'EDA (Education et Apprentissages, EA 4071). Analyste de discours, elle travaille sur la nomination dans des corpus médiatiques et administratifs. Sa perspective privilégiée est l'analyse des interactions entre le lexique et le discours.

reported speech, anaphora, discourse, media, enunciation

Cet article décrit un type spécifique de relation de cohésion très fréquent dans le discours de presse : les anaphores démonstratives s'appuyant sur le discours autre. Différentes configurations sont décrites en fonction des formes de discours rapporté sur lesquelles elles s'appuient. Les effets de cohésion peuvent être attribués à l'énonciateur citant ou à l'énonciateur cité (interprétativement ou explicitement). Ce fonctionnement anaphorique est ensuite replacé par rapport à l'économie globale du texte, ce qui permet de le rapporter aux pratiques des journalistes. Ces derniers utilisent les citations pour assurer la cohésion de leurs textes. Ce phénomène participe de la cohérence du texte à travers la construction d'un point de vue sur un objet de discours, point de vue plurilogal.

discours rapporté, anaphore, discours, médias, énonciation

This article describes a specific type of cohesion in a press corpus, that is anaphora taking place through reported speech. Several patterns are studied depending on reported speech categories concerned. Cohesive effects are attributed to the enunciator of citing speech or to the enunciator of cited speech (either interpretatively or explicitly). Then, the role of this anaphoric mechanism is studied in full texts and analysed in the perspective of journalists' scriptural routines. Journalists use citations to ensure interphrastic and textual cohesion. This phenomenon plays a part in text's coherence and is fundamental in the construction of plurilogal *objet de discours*.

Anaphores lexicales en contexte d'hétérogénéité énonciative et effets pragmatiques associés

Le discours de presse se caractérise par sa forte hétérogénéité, présente sous de multiples formes – de formes interprétatives comme la modalisation autonymique à des formes qui relèvent très clairement d'un autre énonciateur, comme le discours direct. Notre contribution vise à décrire un usage spécifique du discours rapporté qui peut passer inaperçu, voire sembler contre-intuitif (nous nous expliquerons plus loin sur ce qualificatif) : l'emploi du discours rapporté comme facteur de cohésion textuelle. La description des différentes configurations de cohésion inter-phrastique seront rapportées à la cohérence globale d'un article à travers la notion d'objet de discours.

1. L'hétérogénéité énonciative dans le discours médiatique

Les paroles rapportées dans les médias peuvent donner lieu à différentes approches, non exclusives les unes des autres. Nous les passerons en revue avant de situer notre travail dans le cadre des approches textuelles.

1.1. Les approches énonciatives, pragmatiques et textuelles

Dans la perspective d'une linguistique énonciative, on peut étudier les variations rencontrées par les formes de discours rapporté, comme le discours direct introduit par *que* (Rosier 2002), ce qui peut amener à observer des réalisations propres à certains supports (von Münchow 2003 décrit le discours direct sur un support audiovisuel).

Le second angle d'approche, pragmatique, se révèle également fructueux dans le cas des discours médiatiques. Le discours rapporté sert alors de support argumentatif, comme l'a montré Tuomarla (1999) pour le discours direct, qui est utilisé pour « authentifier les savoirs transmis » (1999 : 76) à travers une suspension de la prise en charge énonciative (argument d'autorité ou stratégie de distanciation), soit à dramatiser, à travers des témoignages ou un jeu sur les registres de langue. Le discours direct constitue alors « une stratégie textuelle à visée modale » (Tuomarla 1999 : 77).

Dans le même ouvrage, U. Tuomarla ouvre une troisième perspective, qui n'exclut pas les deux autres : la perspective textuelle, dans la mesure où « l'hétérogénéité est une composante fondamentale de la cohésion et de la cohérence discursive » (1999 : 63).

1.2. Hétérogénéité énonciative et cohésion textuelle

Le discours rapporté étant intégré au texte, il n'y a pas de raison de l'écarter, sous le prétexte de son altérité énonciative, des questions de cohésion textuelle. L'exemple (1) illustre ce principe au niveau des connecteurs argumentatifs : le connecteur *mais* s'appuie sur le contenu de la citation.

1. « “Déserts d'amour”, dont l'écriture est si forte et précise, nous parut être l'ouvrage idéal pour une troupe aussi brillante, souligne Alvarez. Nous avons retrouvé de nombreuses notes techniques de Dominique, ses partitions chorégraphiques, lisibles seulement par ceux qui ont participé à la création. [...] » **Mais** vite les conditions se révèlent difficiles. (Le Nouvel Observateur 30.5-5.6.1996, cité dans Tuomarla 1999 : 66)

D'autres travaux soulignent le rôle de l'hétérogénéité énonciative dans la cohésion textuelle. Ainsi G. Salván (2005) montre que, dans le discours romanesque, les incises de discours rapporté assurent à la fois la cohésion syntaxique par des anaphores pronominales et la cohérence narrative par des changements de focalisation. M.-J. Reichler-Béguelin (1997), quant à elle, a étudié les anaphores pronominales survenant dans un contexte d'hétérogénéité énonciative, c'est-à-dire des pronoms qui pointent un objet de discours introduit par une autre instance

énonciative que celle où ils figurent. Ces cas sont illustrés par les exemples suivants (empruntés à Reichler-Béguelin 1997 : 44 et 46).

2. Le pompier fautif va-t-il être sanctionné ? « **Il** s'est déjà puni tout seul. Il a été dépressif pendant les fêtes de fin d'année », affirme R.W. (*Tribune de Genève*, 25/01/1993)

3. Mira, elle, ne croit plus en personne ni à rien. L'opposition ? « **Ils** ne sont pas assez forts ». (*Nouveau quotidien*, 09/11/94)

Deux effets peuvent être observés. En (2), par la reprise de *un pompier* par *il*, le discours direct participe d'un effet de continuité. En (3), en revanche, la reprise induit un changement lexical. L'anaphore est basée sur une inférence appuyée sur le passage d'un nom collectif (*l'opposition*) à un nom de classe sous-entendu (*les politiciens (de l'opposition)*) qui est « repris » par le pronom *ils*.

Incidentement, ces exemples illustrent la conception de l'anaphore défendue par M.-J. Reichler-Béguelin et que nous adoptons dans ce travail, c'est-à-dire de l'anaphore comme un phénomène de « rappel informationnel » (1988 : 18) plutôt que comme substitut direct à un segment textuel. L'anaphore apparaît alors comme un processus complexe où sont susceptibles d'intervenir d'une part « [l]e savoir construit linguistiquement par le texte lui-même », comme c'est le cas de (2), où *ils* reprend *pompier* présent dans l'énoncé précédent ; d'autre part « [l]es contenus inférentiels qu'il est possible de calculer à partir des contenus linguistiques pris pour prémisses, et cela grâce aux connaissances lexicales, aux pré-requis encyclopédiques et culturels, aux lieux communs argumentatifs ambiants dans une société donnée », c'est le cas de (3) où la reprise est basée sur une inférence née du savoir que le nom collectif *opposition* peut être rapporté à un groupe humain.

1.3. Questionnement

L'écriture journalistique se caractérise par la gestion de plusieurs moments d'énonciation : le temps d'occurrence de la citation, le temps de la rédaction et le temps de la lecture. Les journalistes adoptent des stratégies de gestion de ces différentes situations d'énonciation pour servir leurs intentions de communication, comme fusionner temps de la rédaction et temps de la lecture pour anticiper sur des événements qui n'ont pas encore eu lieu au moment de la rédaction (Mouillaud 1997), utiliser la valeur modale d'altérité énonciative du conditionnel plutôt que sa valeur temporelle, en dépit du fait que le discours cité est nécessairement antérieur au discours citant (Haillet 1998).

Les études et exemples cités ci-dessus soulignent l'intérêt de l'étude de l'interaction entre discours citant et discours cité selon deux angles, qui sont amenés à se croiser dans notre travail : la perspective textuelle et l'écriture journalistique en tant qu'elle gère différents moments d'énonciation. Pour reprendre les mots de Bakhtine, notre objet est « l'appréhension active du discours d'autrui qui se manifeste dans les formes de langue » (1929/2000 : 163). Cette « appréhension active » doit être rapportée au déroulement global du texte en tant qu'il configure une information (complexe) transmise au lecteur, dans la mesure où « [t]out comme les relations de cohérence, les relations anaphoriques inter-phrastiques ont comme raison d'être de faciliter la tâche du lecteur ou de l'auditeur - qui est d'intégrer le contenu et la valeur discursive des énoncés arrivants en une structure interprétative plus globale » (Cornish 2009 : 159).

Ainsi la présente recherche vise-t-elle à analyser les phénomènes de cohésion textuelle sous l'angle de « l'interaction dynamique de ces deux dimensions, le discours à transmettre et celui qui sert à la transmission » (Bakhtine 1929/2000 : 166). Nous concentrerons notre attention sur les anaphores lexicales démonstratives, qui n'ont pas, à notre connaissance, fait l'objet d'une étude spécifique. Notre question peut être formulée de la manière suivante : le discours rapporté, et notamment le discours direct, a-t-il un rôle dans la cohésion textuelle exercée par les anaphores lexicales dans le discours de presse ? Si c'est le cas, quel est l'effet sur la cohérence globale des articles ? On fait l'hypothèse que ce phénomène est partie prenante de la construction d'un objet de discours (Grize 1997), c'est-à-dire « ce dont on parle » tel que le construit le discours (Sitri 2003)¹.

2. Les configurations rencontrées

Notre corpus est constitué d'articles du *Monde* et du *Figaro* parus au moment du conflit des intermittents du spectacle (entre juin 2003 et novembre 2004). Nous décrirons les six configurations rencontrées à partir de critères formels en utilisant, pour l'hétérogénéité énonciative, les conceptions et la terminologie de J. Authier-Revuz (1992, 1993, 1997). Nous notons *E* l'énonciateur du discours citant et *e* l'énonciateur du discours cité.

2.1. Anaphore attribuée à E

Dans la première série de configurations (1 et 2), sur laquelle nous ne nous attarderons pas, l'anaphore est intégrée au discours citant.

Dans la première configuration, les anaphores apparaissent dans un contexte de discours indirect, comme dans les exemples 4². Le discours indirect étant fondé sur la reformulation par l'énonciateur citant de propos du locuteur cité, l'ensemble de la mise en mots relève du discours citant, ici le journaliste. Il est impossible de déterminer si le syntagme anaphorique est un mot de l'énonciateur citant ou de l'énonciateur cité.

4. Par ailleurs, le syndicat conteste **le droit accordé à l'Unedic de sanctionner les entreprises qui abuseraient du régime**, estimant que **ce droit** relève de la compétence exclusive de l'Etat. (*Le Monde*, 07/09/2003)

Dans l'exemple 4, le syntagme *le droit [...] du régime* est repris par *ce droit* qui est intégré à du discours indirect, introduit par le verbe *estimer*. Mais on remarque que le premier syntagme est introduit par le verbe *contester*, qui est un verbe de parole. De fait, cette configuration n'est pas très fréquente : il semble que la mention de paroles tenues appelle une trace de ces paroles, comme c'est le cas dans la configuration 2, qui est, elle, très fréquente.

Dans la seconde configuration possible (exemples 5, 6 et 7), l'anaphore est située à proximité d'une marque d'hétérogénéité énonciative, un îlot textuel, au sens de J. Authier-Revuz (1996), c'est-à-dire qu'il s'agit d'un segment en modalisation

¹ F. Sitri définit l'objet de discours comme « une entité constitutivement discursive, et non pas psychologique ou cognitive : constitué de discours et dans le discours - discours où il naît et se développe mais aussi discours dont il garde la mémoire - il est par là-même pris dans la matérialité de la langue » (2003 : 16).

² Dans tous les exemples, nous soulignons en caractères gras.

autonymique en contexte de discours indirect. On peut *interpréter* ce segment comme un élément de discours direct ayant résisté à l'opération de reformulation à l'œuvre dans le discours indirect.

5. **Les chercheurs** ont obtenu satisfaction sur **leurs revendications**.

Là encore, le signal du revirement est venu de M. Chirac, qui avait demandé que **ce dossier**, en particulier celui de la répartition des postes entre statutaires et contractuels, soit « réglé ». (*Le Monde*, 28/04/2004)

Dans l'exemple (5), l'anaphore *ce dossier* s'appuie dans un premier temps sur une inférence liée au contexte entre la mention d'acteurs (*Les chercheurs*), cognitivement associés à cette époque au conflit qu'ils mènent, ce que traduit le syntagme possessif *leurs revendications* ; dans un second temps, l'objet de discours posé (les revendications des chercheurs) est repris par une anaphore (*ce dossier*), après avoir subi un changement de nature, imposé par un changement de point de vue sur l'événement (passage au point de vue du chef de l'État), marqué par un changement lexical.

L'îlot textuel peut être sensiblement plus proche de l'anaphore :

6. Le président du groupe PS de l'Assemblée nationale a annoncé hier que les députés socialistes voulaient la création d'une commission d'enquête parlementaire sur **la question des intermittents du spectacle**. Affirmant que **ce problème** « *n'est toujours pas réglé* », Jean-Marc Ayrault a précisé que cette commission aurait pour but de « *traiter au fond la question de la place du spectacle vivant en France et de l'avenir de tous les professionnels du spectacle* ». (*Le Figaro*, 01/10/2003)

7. Evoquant ensuite **le dossier des intermittents**, il a dit avoir « *demandé au gouvernement de prendre des contacts* » pour trouver « *une solution* » à **ce problème**. (*Le Figaro*, 02/04/2004)

De nouveau, les anaphores sont à attribuer à E. Cependant, dans les deux exemples, les syntagmes démonstratifs se trouvent juste à la frontière avec l'îlot textuel, ce qui peut laisser penser qu'ils occupent un rôle de médiateur entre l'îlot textuel, entendu comme un résidu de discours direct, et le discours indirect, cela afin d'assurer l'homogénéité du discours citant. Ils participent, d'un point de vue syntaxique et énonciatif, à une stratégie de cohésion attribuée à E.

2.2. Anaphore interprétativement attribuée à e

Dans la configuration 3, l'anaphore est placée *dans* l'îlot textuel et peut donc être interprétée comme faisant partie du fragment de discours direct non transformé. Par conséquent, on peut l'attribuer à e, non pas explicitement, mais de manière interprétative.

8. Le ministre va-t-il donner suite au rapport de Bernard Gourinchas sur **le recours à l'intermittence dans l'audiovisuel public** (*Le Monde* du 16 janvier) ? L'intéressé, qui n'a pas été reçu Rue de Valois, croit savoir que « **ce dossier** *n'est pas la priorité* ». (*Le Monde*, 02/05/2004)

9. À trois jours de l'intervention télévisée du chef de l'Etat, l'Elysée cherche une solution qui permettrait de sortir **du conflit**. De nombreux responsables de festivals, parmi lesquels Stéphane Lissner (Aix) et Jean-Louis Foulquier (La Rochelle), mettent en cause la CGT. Embarrassée, la centrale cherche à trouver une porte de sortie honorable. Selon M. Lissner, « **cette crise** *exige un vrai débat* » sur la culture en France. (*Le Monde*, 12/07/2003)

L'anaphore peut être attribuée à Bernard Gourinchas dans l'exemple (8) et à M. Lissner dans l'exemple (9). La stratégie de cohésion est interprétativement attribuée à e par un effet discursif. L'énonciateur E met en scène une continuation de son discours par l'énonciateur e. Cet effet sera plus marquant dans les configurations suivantes qui concernent le discours direct.

2.3. Anaphore sémiotiquement attribuée à e

Les cas les plus intéressants sont ceux où l'anaphore s'opère à travers le discours direct. Dans la configuration 4, le second maillon se trouve intégré au discours direct.

13. Et sa priorité des deux mois à venir, c'est **la réforme de l'assurance-maladie, dossier phare de l'année 2004**, comme la réforme des retraites fut celui de l'année 2003. À Matignon, les réunions de ministres s'accélérent sur le sujet. Celle qui s'est tenue samedi a permis de caler le calendrier de travail, dévoilé le lendemain sur Europe 1 par Philippe Douste-Blazy, ministre de la Santé et de la Protection sociale. Trois semaines après l'arrivée du maire de Toulouse avenue de Ségur, le premier ministre se montre satisfait de son choix : « *Dans l'opinion, il s'est immédiatement identifié à ce dossier dont il s'est rapidement emparé* », a-t-il confié à des proches. (*Le Figaro*, 27/04/2004)

Dans l'extrait 13, on observe une reprise lexicale fidèle entre un élément du discours citant, le syntagme *dossier phare de l'année 2004*, apposé au syntagme *la réforme de l'assurance-maladie*, et le syntagme *ce dossier* situé dans le discours cité au discours direct. L'interprétation de cette anaphore démonstrative *ce dossier* est entièrement conditionnée par le discours citant puisqu'aucun élément de la citation ne vient ancrer la référence. L'exemple suivant illustre le même phénomène : *cette question* reprend un long syntagme dont le nom tête est *restrictions*.

14. [titre] **Immigration** - les pays de l'Est en colère contre **les restrictions**.

[article] Pour les nouveaux venus d'Europe centrale, l'accueil n'est pas franchement chaleureux. A quelques semaines de l'élargissement, tous les pays membres de l'Union, sauf l'Irlande, ont signalé leur intention d'imposer **des restrictions sur les conditions dans lesquelles les citoyens de l'Est pourront venir travailler et obtenir des allocations sociales**.

« *Ce n'est ni juste ni justifié, s'offusque Eduard Kukan, ministre slovaque des Affaires étrangères. Quand les négociations sur cette question ont eu lieu en 2001, plusieurs pays de l'UE ont affirmé qu'ils n'introduiraient pas de restrictions [...]* » (*Le Figaro*, 21/02/2004)

En 15, l'information-support de l'anaphore par le syntagme défini *la question* est plus diffuse : il s'agit de la place des spectateurs dans les présentations théâtrales. Il s'agit là d'un des rares exemples comportant un article défini.

15. [titre] De spectateur à spect-acteur. Les spectateurs s'interrogent, expliquent Anne Constant et Christiane Gayerie. « Comment les créateurs prennent-ils en compte les spectateurs ? Qu'est-ce qu'on est pour eux ? Des faire-valoir ? Des consommateurs ? Une masse à provoquer ? Comment font-ils pour être entendus et compris de nous ? » [...]

L'association a créé un site pour faire le lien entre les spectateurs isolés et diffuser ses forums. [...] A Avignon, elle travaille avec les

organisateurs du festival pour préparer l'édition de juillet 2004. « **La question ne sera pas réglée d'ici là et nous voulons, quoi qu'il arrive, avoir notre mot à dire** », affirme Anne Constant. (*Le Monde*, 11/07/2003)

Une telle configuration peut apparaître *contre-intuitive*, comme nous l'annoncions en introduction. En effet, le scripteur utilise, pour faire une reprise anaphorique, un fragment de citation dont les circonstances d'énonciations sont antérieures à celles de son propre discours, abolissant la différence entre le temps d'occurrence de la citation et le temps de la rédaction. De notre point de vue, toutefois, la configuration 5, inverse de la configuration 4 et respectant la chronologie des moments d'énonciation, est plus inattendue : le premier maillon figure dans le discours direct et se trouve repris dans le discours citant. Le scripteur s'appuie sur un élément contenu dans du discours direct, c'est-à-dire un élément qui se trouve isolé sémiotiquement (typographie), syntaxiquement et énonciativement de la chaîne du discours citant. L'extrait suivant illustre cette configuration³ : *ce problème* est repris par *ce dossier*.

16. Aussi, Jean-Jacques Aillagon, conclut-il son courrier adressé à Denis Gautier-Sauvagnac de la manière suivante : « Je vous saurais gré de bien vouloir examiner comment remédier à **ce problème** en revenant aux dispositions antérieures, qui me paraissent respecter les droits des auteurs et des interprètes sur leurs productions artistiques ». Sur **ce dossier**, deux visions s'affrontent désormais. (*Le Figaro*, 24/02/2004)

Dans l'exemple (17), *cette question* reprend, à travers la modalité, le contenu du discours direct qui précède, qui comprend deux énoncés interrogatifs : l'unité lexicale *question* reprend la modalité tandis que le démonstratif reprend le contenu du fragment de discours direct (le degré d'implication de la CGT dans des processus de négociation).

17. Aujourd'hui, M. Jalmain insiste sur la nécessaire « *progressivité* » d'une telle réforme. Il doute aussi que la CGT soit prête à entrer dans une démarche de signature d'accords. « **Quelle est sa volonté réelle de négocier ? Ne va-t-elle pas faire de l'obstruction ?** », interroge-t-il. **Cette question**, François Baroin, porte-parole de l'UMP, se la pose aussi. (*Le Monde*, 02/07/2003)

Les configurations décrites peuvent être résumées ainsi, avec *M1*, *Mn* pour noter les maillons de la chaîne anaphorique :

- 1/ M1 ... il/elle dit que M2 (DI)
- 2/ M1 ... il/elle dit que « ... » M2
- 3/ M1 ... il/elle dit que... « M2 »
- 4/ M1 ... il/elle dit : « M2 »
- 5/ Il/Elle dit : « M1 » ... M2

Il faut noter que la configuration 5 n'est pas restreinte au discours de presse puisque, Catherine Schnedecker (1990) l'a observée dans des discours littéraires en analysant spécifiquement des chaînes de référence dont le premier maillon (quelle que soit sa nature) est dans du discours direct. M.-J. Reichler-Béguelin (1997) souligne, quant à elle, que dans un corpus de presse, d'oral et de textes d'élèves, deux configurations sont fréquemment observées dans les anaphores pronominales :

³ Le texte dont est extrait l'exemple (16) présente un enchaînement plus complexe où alternent, après un premier maillon hybride (citant-cité), les reprises intégrées à des îlots textuels, à du discours direct et à du discours citant pour finir.

le premier maillon dans du discours direct, avec reprise pronominale (« M1 » ... Il) ainsi que l'inverse (M1 ... « Il »).

3. Des objets de discours dialogiques

Grâce à ce procédé de reprise à travers l'hétérogénéité énonciative, s'élabore au fil d'un texte un objet de discours construit à plusieurs voix. Les locuteurs convoqués appartiennent aux sphères publiques et politiques. Pour la sphère politique, on relève le ministre de la Culture (J.-J. Aillagon, puis R. Donnedieu de Vabres), le ministre des Affaires sociales, le président Chirac, des représentants de l'opposition comme F. Hollande (premier secrétaire du Parti Socialiste) et des syndicalistes. Parmi les énonciateurs de la sphère publique, on peut noter des directeurs de festival, de théâtres ou de lieux de spectacle, des chercheurs et des artistes.

3.1. Illustration du fonctionnement global

L'extrait suivant illustre de manière exemplaire le même procédé étendu à un texte entier, avec uniquement les configurations 4 et 5, c'est-à-dire celles qui sont basées sur le discours direct. Deux expressions référentielles intégrées au discours citant, *le conflit des intermittents du spectacle et l'affaire* (en caractères gras) constituent le début d'une chaîne d'anaphores (*ce dossier*) et de coréférence (*le dossier des intermittents du spectacle, le problème*) qui se déroule à travers du discours direct (en gras souligné) et en dehors (en gras).

18. Le conflit des intermittents du spectacle est central dans l'évaluation du passage de Jean-Jacques Aillagon Rue de Valois. Le constat général est sévère. La façon « catastrophique » dont le ministre de la culture a géré **l'affaire** et les multiples « erreurs politiques » qui ont suivi sont la cause de sa brutale chute de popularité auprès des acteurs culturels et de la perte de confiance de l'opinion publique. Certains lui accordent des « circonstances atténuantes » mais tous se demandent s'il pourra « s'en relever. »

Premier faux pas, le calendrier : « *Il aurait pu négocier ce dossier sensible de manière plus sereine en laissant passer les festivals de l'été* », souligne Emmanuel Négrier, chercheur au CNRS. Hubert Astier, ancien directeur de Jacques Toubon au ministère de la culture, estime que M. Aillagon a péché par témérité : « *Ce dossier est une bombe à retardement que les ministres se refilent depuis vingt ans, parce que, face aux partenaires sociaux, ils n'ont pas les pouvoirs de le régler.* » Sans doute le ministre a-t-il commis la faute de croire qu'il s'agissait « d'un bon accord », parce que le principe d'un régime spécial pour les intermittents avait été sauvegardé contre l'avis du Medef. Le député (UMP) de Nancy Laurent Hénard évoque surtout une mauvaise appréciation **du dossier** : « [...] *Les comédiens et les techniciens n'ont pas les mêmes besoins ni les mêmes exigences. Il fallait découpler ces problèmes délicats, mais, pour cela, il fallait du temps. Le problème est que l'administration du ministère connaissait mal le dossier.* »

« L'ACCORD NE RÈGLE RIEN AU FOND »

Cette méconnaissance – deuxième faux pas – est également soulignée par un haut fonctionnaire de gauche qui dirige un gros établissement régional : « *Le ministre s'est fait duper. Le problème relevait d'abord d'un plan social, comme la sidérurgie en son temps, puisqu'il va mettre au tapis 15 000 ou 20 000 intermittents. Il fallait l'aborder avec le même*

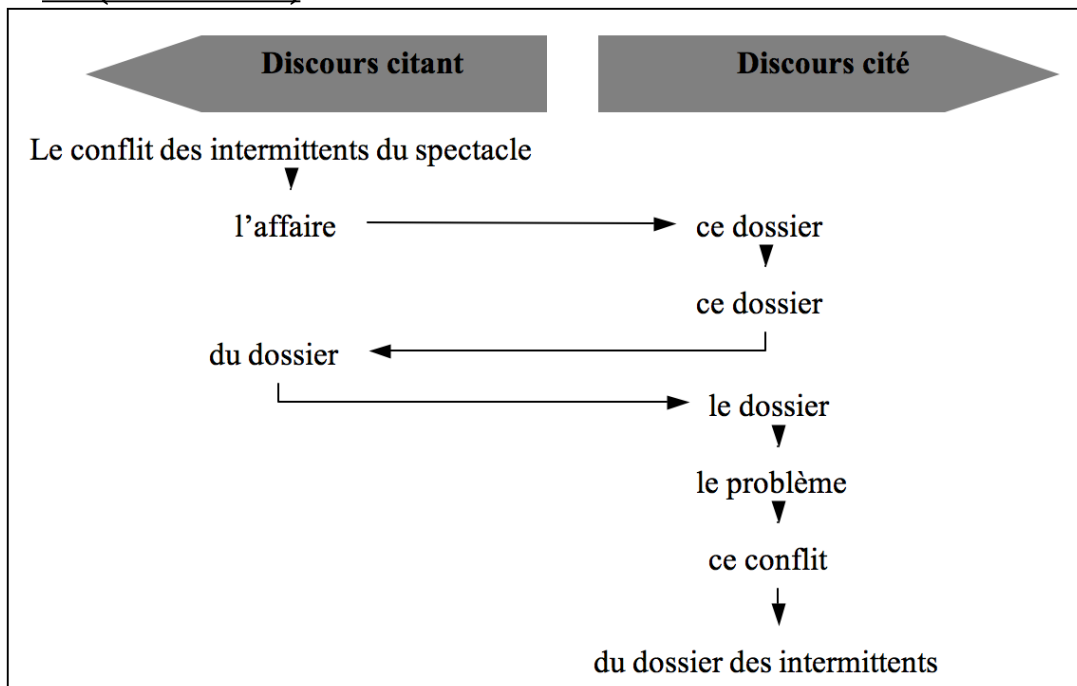
sérieux. [...] » M. Aillagon aurait aussi sous-évalué la combativité des intermittents après l'été.

Autre interprétation : Dominique Sagot-Duvaurox, universitaire spécialiste des économies culturelles, affirme, elle, que la position du ministre est liée à une conviction, défendue publiquement le 18 février 2003 lors du Conseil national des professions du spectacle : « *Il a dit en substance qu'il y avait trop de compagnies, trop d'artistes, qui produisent parfois des spectacles médiocres. [...]* » M. Négrier va dans le même sens : « *Aillagon a subi **ce conflit** alors qu'il aurait pu montrer qu'il était du côté des créateurs, même en dénonçant les abus. En fait, il pense qu'il faut favoriser l'excellence au prix d'une lessive.* »

Troisième faux pas : la gestion de l'après-festivals : « *Le ministère a joué le pourrissement, les acteurs culturels se sont sentis humiliés,* affirme un haut responsable culturel. [...] » Et Philippe Béval de conclure : « *À partir du moment où le gouvernement sous-estimait le caractère explosif **du dossier des intermittents**, il était inévitable que Jean-Jacques Aillagon en fasse les frais* ». (*Le Monde*, 01/04/2004)

Le schéma suivant souligne que l'interaction entre discours citant et discours cité est continue et que c'est l'intrication des deux ensembles qui assure la cohésion du texte. Il faut noter que les temps verbaux (présent permanent, imparfait descriptif ou conditionnel passé à valeur hypothétique) ne rompent pas la continuité de la chaîne anaphorique et coréférentielle.

Figure 1. Chaînes de référence entre discours citant et discours cité (Veniard 2007)



L'interaction fonctionne dans les deux sens : *cette méconnaissance* (discours citant) reprend le syntagme verbal *connaissait mal le dossier* (discours cité), dans un enchaînement verbe – nominalisation dérivée. On peut donc conclure à un effet de continuité entre discours citant et discours cité, qui peut s'exercer du discours citant vers le discours cité ou inversement. L'hétérogénéité apparaît alors comme un

facteur de cohésion textuelle, le discours autre et notamment le discours direct étant lié à la progression informative du texte.

3.2. La construction interactionnelle du point de vue

La stratégie de cohésion dont l'énonciateur E fait usage se trouve à la base d'un effet de cohérence par la construction d'un objet de discours dialogique plurilogal. Il s'agit d'un cas de construction interactionnelle des points de vue, plus précisément de coénonciation, c'est-à-dire de la « coproduction d'un point de vue commun et partagé » (Rabatel 2004 : 8). L'énonciateur E (qui correspond au locuteur journaliste) assemble des citations illustrant un point de vue identique sur un événement. Le cotexte proche des syntagmes anaphoriques montre en effet que les prises de position sur l'événement sont congruentes, si l'on en juge par les adjectifs *explosif*, *sensible* ou les attributs comme *bombe à retardement*. La cohabitation dans un même texte, à travers ce procédé de reprise, de deux points de vue exigerait sans doute un coût cognitif de traitement trop lourd par rapport aux enjeux pragmatiques de clarté de l'écriture de presse. Ainsi, l'objet de discours est « éclairé » par le journaliste, au sens de J.-B. Grize (2004 : 42), c'est-à-dire qu'une facette est mise en évidence au détriment d'autres, ce qui « colore » l'objet de discours en fonction de préconstruits culturels propres au scripteur.

3.3. Bilan des observations et discussion

Premier point, l'anaphore peut être attribuée à différentes sources et cela selon divers modes : à l'énonciateur citant (E) (configurations 1 et 2), à l'énonciateur cité (e) mais interprétativement seulement (configuration 3) et, enfin, à l'énonciateur cité (e) de manière claire (configurations 4 et 5). Deux types d'effets discursifs émergent : soit un effet de monologisme (continuité) si l'anaphore est à attribuer à E, soit un effet de plurilogisme textuel (discontinuité) si elle revient à e, interprétativement ou directement. Les relations d'anaphore et de coréférence s'opèrent soit directement dans le discours citant (configurations 1 à 3), soit indirectement (configurations 4 et 5) à travers un pont entre le discours citant et un segment autonome⁴.

Second point, les types de noms concernés appartiennent à la classe des noms abstraits (dérivés de verbes : *méconnaissance*, *réforme*) ou à celle des noms non

⁴ La question de l'autonymie du discours direct fait débat. Deux positions s'affrontent (Authier 2003 et Rosier 1997), qui mettent chacune en valeur des aspects différents, la première étant axée sur la description linguistique des formes et la seconde sur l'articulation entre la description linguistique et les pratiques socio-discursives. Sans nous engager dans un débat qui déborde largement notre propre objet de recherche, le lexique en discours, nous soulignons que le fonctionnement décrit est similaire à la référence des pronoms personnels, évoqué au début d'article, mais aussi à la référence des descriptions définies incomplètes qui se trouveraient intégrées au discours direct. La nécessité de rechercher dans le discours citant la référence de certains éléments du discours direct n'est pas un phénomène marginal, mais, au contraire, apparaît plutôt comme le fonctionnement habituel du discours direct. Il convient de remarquer que, pour J. Authier-Revuz (2003 : 83), ce type de fonctionnement n'invalide pas la thèse de l'autonymie du discours direct : « L'autonymie signifie des signes avec leur signifié, et pour être saisis – “captifs”, si l'on veut – dans le cadre (ou le carcan) sémiotique de l'autonymie, ces signifiés ne “s'éteignent” pas, mais jouent dans les discours où ils figurent, y résonnent, y produisent des effets de sens, sur le mode indirect qui est celui de leur présence dans le dire, celui de l'image qui en est donnée. »

construits désignant des entités abstraites, comme *affaire*, *conflit*, *problème* ou, dans son acception dans ce contexte, *dossier*, synonyme discursif de *problème* (ce que soulignent les nombreuses reprises entre les deux mots). Le rôle des noms abstraits et d'entités abstraites dans la progression textuelle a été décrit par O. Anokhina (2000, chapitre 8), qui y voit deux raisons. La première est la parenté des noms abstraits construits avec les adjectifs et les verbes dont ils sont dérivés, ce qui donne lieu à des enchaînements (adjectif ou verbe repris par le nom dérivé, cf. exemple (18) : *connaissait mal-méconnaissance*). La seconde raison est l'aptitude des noms abstraits à la conceptualisation, ce qui leur permet de reprendre un ensemble de données évoquées précédemment. Cette potentialité est particulièrement actualisée par les noms d'entités abstraites⁵, qui sont nombreux dans les exemples cités. Le rôle central de ce type de noms dans le phénomène décrit peut être attribué à la fonction des citations : des commentaires sur l'événement, qui suscitent l'emploi de noms englobants référentiellement souples ; et, corrélativement, au type de locuteurs convoqués à s'exprimer (hommes et femmes politiques ou personnes exerçant des responsabilités). Ces noms sont centraux à la textualité des articles en permettant l'émergence d'objets de discours dialogiques.

Troisième point, les perspectives ouvertes par cet article. Nous voyons deux pistes à développer. La première serait de quantifier la fréquence des configurations décrites ici afin de déterminer si le premier maillon de la chaîne se trouve plus facilement dans le discours citant (le journaliste s'appuie sur les citations pour étayer son propre dire) ou dans le discours cité (explication inverse). La seconde piste est la question du genre. En effet, les exemples analysés figurent fréquemment dans des articles recueillant des réactions à un événement. On peut se demander dans quelle mesure le genre, dont l'importance dans les anaphores est soulignée par F. Cornish (2009b), constitue un paramètre de variation des phénomènes observés.

Conclusion

A partir d'une description des formes, nous avons montré que les anaphores démonstratives en cotexte d'hétérogénéité énonciative assurent la progression thématique des articles en se révélant des opérateurs de continuité ou, au contraire, de discontinuité énonciative, qu'elles servent à attribuer la cohésion soit au scripteur, soit à des acteurs cités. Ce fonctionnement anaphorique articule les deux moments de l'écriture journalistique, le moment d'occurrence de la citation et le moment de la rédaction. Ces deux moments peuvent fusionner pour créer un objet de discours dialogique qui met en scène les avis de différents acteurs publics sur l'événement. Les effets du phénomène anaphorique décrit dans cet article se trouvent à l'articulation du linguistique et du social : à travers la matérialité linguistico-discursive s'opère la sémiotisation d'un référent complexe, un événement, au sens de Ricœur (1991). Un événement (festival, conflit social, accident) n'est pas déconnecté de ses acteurs, ce qui confère au conflit des intermittents sa dimension politique, véhiculée par des mots comme *dossier* ou *crise* et portée par la parole de différents acteurs, ce qui vient s'ajouter à la dimension concrète du conflit. Ainsi,

⁵ En suivant S. Rémi-Giraud (1996), nous distinguons les noms abstraits (dérivés adjectivaux ou verbaux : *reconnaissance*, *ambiguïté*) et les noms d'entités abstraites (non construits : *esprit*, *problème*).

hétérogénéité énonciative et dialogisme apparaissent comme régulant nos connaissances, nos savoirs sur le monde, ainsi que nos actions.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1992, « Repères dans le champ du discours rapporté (1) », *L'information grammaticale*, 55, pp. 38-42.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1993, « Repères dans le champ du discours rapporté (2) », *L'information grammaticale*, 56, pp. 10-15.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1996, « Remarques sur la catégorie de l'îlot textuel », *Cahiers du français contemporain*, 3, pp. 91-115.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1997, « Modalisation autonymique et discours autre : quelques remarques », *Modèles linguistiques*, XXXV, pp. 33-51.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2003, « Le fait autonymique : langage, langue, discours. Quelques repères », in J. AUTHIER-REVUZ, M. DOURY and S. REBOUL-TOURÉ, édés., *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, pp. 67-96.

BAKHTINE Mikhail, 1929/2000, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Les éditions de Minuit.

CORNISH Francis, 2009a, « Le rôle des anaphores dans la mise en place des relations de cohérence dans le discours : l'hypothèse de J.R. Hobbs », *Journal of French Language Studies*, 19 (2), pp. 159-181.

CORNISH Francis, 2009b, « Présentation au numéro *Relations de cohérence et fonctionnement des anaphores* », *Journal of French Language Studies*, 19 (2), pp. 151-157.

GRIZE Jean-Blaise, 1997, *Logique et langage*, Paris, Ophrys.

GRIZE Jean-Blaise, 2004, « Le point de vue de la logique naturelle », in M. DOURY and S. MOIRAND, édés., *L'argumentation aujourd'hui*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris, pp. 35-43.

HAILLET Pierre-Patrick, 1998, « Le conditionnel d'altérité énonciative et les formes du discours rapporté dans la presse écrite », *Pratiques*, 100, pp. 63-79.

MOUILLAUD Maurice, 1997, « Une énonciation en trompe-l'oeil. L'annonce de la candidature Balladur par *Paris-Match* », *Langage et société*, 81, pp. 35-44.

RABATEL Alain, 2004, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages*, 156, pp. 3-17.

REICHLER-BEGUELIN M.-J., 1988, « Anaphore, cataphore et mémoire discursive », *Pratiques*, 57, pp. 15-43.

REICHLER-BEGUELIN Marie-José, 1997, « Anaphores pronominales en contexte d'hétérogénéité énonciative : effet d'(in)cohérence », in W. DE MULDER, L. TASMOWSKI-DE RYCK and C. VETTERS, édés., *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Atlanta, Amsterdam, pp. 31-54.

RÉMI-GIRAUD, Sylvianne, 1996, « Pour une approche notionnelle de la nominalisation », in N. FLAUX, M. GLATIGNY and D. SAMAIN, édés., *Les noms abstraits. Histoire et théories*, Presses universitaires du Septentrion, Lille, p. 105-116.

RICOEUR Paul, 1991, « Événement et sens », *Raisons pratiques*, 2, pp. 41-56.

ROSIER Laurence, 1997, « Entre binarité et continuum, une nouvelle approche théorique du discours rapporté ? », *Modèles linguistiques*, XVIII-1, pp. 7-16.

ROSIER Laurence, 1999, *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Bruxelles, Duculot.

ROSIER Laurence, 2002, « La presse et les modalités du discours rapporté : l'effet d'*hyperréalisme* du discours direct surmarqué », *L'information grammaticale*, 94, pp. 27-32.

SALVAN Geneviève, 2005, « L'incise de discours rapporté dans le roman français du XVIII^e au XX^e siècle : contraintes syntaxiques et vocation textuelle », in A. JAUBERT, éd., *Cohésion et cohérence. Etudes de linguistique textuelle*, ENS Editions, Lyon, pp. 113-144.

SCHNEDECKER Catherine, 1990, « Le discours rapporté a-t-il des incidences sur les chaînes de référence ? Quelques observations », *Verbum*, XIII-3, pp. 165-190.

SITRI Frédérique, 2003, *L'objet du débat. La construction des objets de discours dans des situations argumentatives orales*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.

TUOMARLA Ulla, 1999, *La citation, mode d'emploi*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica.

VON MÜNCHOW Patricia, 2003, « Le discours direct dans les journaux télévisés français et allemands », in J. AUTHIER-REVUZ, M. DOURY and S. REBOUL-TOURÉ, éd., *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, pp. 175-183.